



BULLETIN D'INSCRIPTION 2024 - 2025

Madame, Monsieur,

Comme chaque année, nous vous invitons à vous inscrire dès maintenant, afin de nous permettre avec notre professeur Nia Gachon de mettre en place l'organisation de la prochaine année.

Les cours d'Anglais débuteront **Lundi 16 Septembre 2024**, par groupes de **8** adhérents au minimum et **11** au maximum

28 jours de cours de 1h30mn soit **42h** de cours (5,35€ /heure) ;

Les personnes déjà adhérentes en 2023-2024 seront prioritaires en fonction du nombre de cours et de places disponibles.

La cotisation annuelle payable dès l'inscription est de **225 €**.

Mode de règlement

- ⇒ **Virement souhaité de 225 € à La Chapelaine Anglais :**
IBAN : FR76 1027 8360 2900 0109 3770 174 / **BIC :** CMCIFR2A
- ⇒ ou **2 Chèques (Ordre : La Chapelaine Anglais) encaissés :**
Fin Septembre (**115 €**) et Mi-Janvier 2025 (**110 €**)
- ⇒ Chèques vacances acceptés
- ⇒ Nous contacter en cas de difficultés financières
- ⇒ Si Inscription en deuxième trimestre, **1** chèque de **150€**.

Nom **Prénom**

Nom précisé sur le chèque s'il est différent de l'adhérent :

Adresse

.....

E-Mail..... **Téléphone**

Cocher l'horaire indicatif souhaité et correspondant à votre niveau établi en liaison avec le professeur.

NB : Suite à la Vitrine associative du 7 Septembre 2024, les horaires et le nombre de cours (en plus ou en moins) sont susceptibles de modifications en fonction du nombre des inscriptions et des disponibilités de la salle de cours.

Cours 2024 - 2025

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> 1. Lundi 10h30 – 12h - Intermediaire | <input type="checkbox"/> 6. Jeudi 9h – 10h30 - Elementary |
| <input type="checkbox"/> 2. Lundi 14h – 15h30 - Intermediaire | <input type="checkbox"/> 7. Jeudi 10h40 – 12h10 - Pre-Intermediaire |
| <input type="checkbox"/> 3. Lundi 15h40 – 17h10 - Débutants | <input type="checkbox"/> 8. Jeudi 14h00 – 15h30 - Advanced |
| <input type="checkbox"/> 4. Mardi 09h – 10h30 - Upperintermediaire | <input type="checkbox"/> 9. Jeudi 15h40 – 17h10 - Upperintermediaire |
| <input type="checkbox"/> 5. Mardi 10h40 – 12h10 - Preintermediaire | <input type="checkbox"/> 10. Jeudi 19H00 – 20h30 - Preintermediaire |

Nouveau Adhérent / N° du cours Souhaité

Merci de déposer le Bulletin d'inscription / Le règlement intérieur signé et/ou le(s) chèque(s) dans une enveloppe « La Chapelaine Anglais » soit :

- 1 - A Claire Rochet – 13 allée des Jonquilles – 44240 La Chapelle / Erdre
- 2 - Au Stand de la Vitrine associative
- 3 - A la Bibliothèque
- 4 - Dans la boîte aux lettres de la bibliothèque de La Chapelaine
(situé dans la ruelle à droite du parking de La Chapelaine)

Président : Denis BERNARD erdredb@orange.fr / 06 89 07 30 26
Secrétaire : Claire ROCHET claire.rochet.44@gmail.com / 06 32 03 35 48



REGLEMENT INTERIEUR 2024 - 2025

ADHESION

Les anciens adhérents renouvelant leur adhésion pour la nouvelle année seront prioritaires pour l'attribution des places.

ABANDON EVENTUEL DE L'ACTIVITE

Le paiement total de la cotisation est effectué en début d'année scolaire. Nous avons un contrat de travail annuel non révocable avec notre professeur, la cotisation ne pourra donc pas être remboursée en cas d'abandon de l'activité à l'initiative de l'adhérent.

Si l'activité devait être interrompue en cas de force majeure (décision mairie. Etc), en fonction des modalités d'aide de l'état, un remboursement partiel pourra être effectué au prorata des aides et du nombre de cours non effectués.

LIVRES ET MOYENS AUDIOVISUELS

Chaque adhérent doit acheter le livre ou support sélectionné par le professeur et correspondant au cours qu'il fréquente.

GESTION DES HORAIRES

Chaque adhérent doit respecter les horaires de début et de fin de séance. Un planning des cours sera mis en ligne sur le site de la Chapelaine « section Anglais » **en septembre au plus tard.**

MESURES SANITAIRES

Les mesures sanitaires préconisées ou exigées au niveau national ou local seront appliquées pour chaque cours.

ENTRETIEN DES LOCAUX

A la fin des cours, les adhérents doivent ranger la salle, les chaises doivent être rangées le long du mur au dernier cours de la journée.

Pour un local propre, les déchets (papier, gobelets,) doivent être déposés dans les containers dans la cour.

Le tableau doit-être nettoyé à la fin de chaque cours, le matériel débranché et remis en place en fin de journée.

Je reconnais avoir pris connaissance du présent règlement et m'engage à le respecter.

Nom : **Prénom** :

Date / / **2024**

Signature précédée de la mention : « Lu et approuvé »